

## REMANIEMENT MINISTERIEL

# LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES SALUENT LA CREATION D'UN MINISTERE DELEGUE A L'AUTONOMIE

Fervents défenseurs de la suppression de la barrière d'âge concernant la prise en charge des prestations liées à la compensation du manque ou de la perte d'autonomie, les Petits Frères des Pauvres saluent la création d'un ministère délégué à l'Autonomie. Alors que la mise en place d'un 5e risque de sécurité sociale est annoncée dans les mois à venir, les Petits Frères des Pauvres souhaitent que la lutte contre l'isolement des personnes âgées, facteur aggravant de perte d'autonomie, soit intégrée dans toutes les politiques d'aide à l'autonomie. L'Association se tient à la disposition de Madame Brigitte Bourguignon pour lui faire part de ses constats et de ses préconisations.

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies. Par nos actions, nous recréons des liens leur permettant de reprendre goût à la vie et faire partie du monde qui les entoure. Vivre tout simplement.

### CONTACTS PRESSE

**Meryl Le Breton**

Attachée de presse

T : 01 49 23 14 93

M : 07 71 92 87 87

**Isabelle Sénécal**

Responsable du pôle Plaidoyer/Relations Presse

T : 01 49 23 14 49

M : 07 71 91 59 29

[service.presse@petitsfreresdespauvres.fr](mailto:service.presse@petitsfreresdespauvres.fr)